



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Nom (en capitales) M., Mme.....

Prénoms (souligner l'usuel)

Date de naissance (obligatoire pour mineurs et étudiants) :/...../.....

Adresse postale.....

.....

.....

Adresse mail@.....

N° de téléphone (portable de préférence).....

Comment avez-vous connu l'association ?

Par internet

Par une connaissance

Par une structure associative
et/ou culturelle. Laquelle ?

Via un évènement culturel
(forum, conférence, exposition, ...). Préciser :

Autre :

Spécialité(s) ou centre(s) d'intérêt naturaliste

.....

Profession

.....

Fonction dans d'autres sociétés scientifiques

.....

Date et signature

En signant le présent formulaire, vous reconnaissez avoir lu et approuvé les dispositions générales de l'association, en page 2

Cadre réservé à l'administration de l'association

N°Date d'admissionMembre A T B



DISPOSITIONS GÉNÉRALES PERMANENTES

1°) L'association réserve toutes ses activités à ses membres individuels à jour de leur cotisation. Bien entendu, les adhérents en puissance qui désirent se rendre compte du caractère des excursions sont cordialement conviés à prendre part à une ou deux d'entre elles en qualité d'invités. Au-delà, l'adhésion n'est qu'une règle de bonne éducation. Sont également invitées les personnes accompagnant occasionnellement un sociétaire. En toute occurrence, les sociétaires ont, en droit, priorité sur les non-sociétaires.

2°) Au-delà de son objet affiché, chaque excursion est générale, c'est-à-dire pluridisciplinaire et ouverte aux discussions scientifiques en tous genres. Les organisateurs d'excursion ont toute latitude d'en fixer le déroulement horaire, itinéraire et thématique.

Les participants se muniront de leur matériel personnel d'observation ou de récolte.

Ils s'engagent à s'abstenir de prélèvements abusifs et à respecter les productions naturelles, les propriétés et les sites, conformément tant aux usages qu'aux consignes – sécurité comprise – données par les organisateurs d'excursion. Les chiens ne sont pas admis aux excursions.

3°) Les indications pratiques contenues dans le programme sont toutes celles utiles.

Dans l'intérêt général, les collègues s'y conformeront amicalement car les organisateurs bénévoles ne sont pas à même de satisfaire les desiderata particuliers.

Pour toute réponse attendue de l'Association (renseignements généraux, retours de cartes de membres...), une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur épargnera argent et temps.

4°) En cas de modifications aux horaires de la SNCF et des RER, nous empruntons les trains dont les heures se rapprochent au mieux de celles indiquées.

5°) Certaines excursions comportent des trajets ou circuits en autocar. Il s'agit : soit d'un simple transfert aller de la gare d'arrivée au terrain d'étude ; soit de deux transferts, l'aller du matin et le retour à la gare en fin d'excursion ; soit d'un circuit de la journée entre gare(s) d'arrivée et de retour. Dans chaque cas, les précisions correspondantes sont données avec l'indication du coût individuel. La gare d'arrivée est le lieu de rendez-vous du matin. L'utilisation de ces cars s'impose à tous les participants.

6°) Les Naturalistes Parisiens déclinent toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours de leurs activités (Art. 19 des Statuts). En particulier, la consommation ou l'utilisation à des fins médicinales ou culinaires de plantes ou de champignons reste de l'entière responsabilité du récolteur.

7°) Lors des excursions, le déjeuner est, sauf disposition particulière, tiré des sacs.